

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **72 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le développement durable doit être un positivisme.

Qu'est-ce qui respecte le mieux le développement durable (DD):

- l'espadrille en chanvre, que l'on renouvelle chaque année et jette sans polluer,

- ou la chaussure de cuir qui, régulièrement graissée, va durer 20 ans, avec un ressemelage pourvoyeur de travail à mi-parcours?

La question est encore plus difficile pour le bâtiment: faut-il construire pour 75 à 100 ans en entretenant chaque année, mais avec une obsolescence inévitable qui obligera une ou plusieurs modernisations coûteuses, coût s'ajoutant à celui de l'entretien? Ou faut-il construire plus « léger » et détruire au bout de 30 ans, comme on vient de le faire avec cette barre de plus de mille logements à La Courneuve?

Il y a des monuments, objets symboliques destinés à durer, et d'autres bâtiments à « consommer » en une génération. Mais même un monument sportif comme un grand stade peut devoir être transformé avec l'évolution des critères de sécurité, des règles sportives ou des exigences du spectacle.

Comment donc décider de la pérennité ou de la réversibilité des bâtiments? Tout n'est pas récupérable comme les Toblerone militaires! (cf p. 24)

Ne faut-il que construire des structures d'accueil dont le cloisonnement peut être modernisé rapidement, en fonction de l'évolution des exigences

de confort, des possibilités des matériaux et des contraintes fonctionnelles, qui régissent la productivité d'un laboratoire, d'un bâtiment administratif ou d'une école? Comment de plus marier judicieusement des matériaux à durées de vie disparates?

Dans l'exemple de la villa de Begnins (cf p. 22), le choix du béton en toiture et dans les murs paraît plus « DD-correct », puisque son inertie a permis de limiter l'isolation à 14 cm. Le label Minergie appliqué à la même maison réalisée en ossature bois aurait requis, selon l'architecte, 20 cm d'isolation avec des surcoûts importants (tenue de l'isolation, profondeur des embrasures) et un léger gaspillage d'espace (3%) pour une surface utile égale.

Le DD nous met en permanence dans des situations de paradoxe ou face à des équilibres évolutifs. L'effet de mode accroît même le danger de raccourcis de pensée - sources d'interprétations trop restrictives. Gardons-nous donc des certitudes définitives: il est difficile en l'état d'édicter des normes, des prescriptions dont on est sûr qu'elles ne deviennent tout à coup « DD-incorrectes ».

Le DD devrait donc être une sorte de positivisme, requérant d'une manière permanente la remise à l'épreuve des faits économiques, écologiques et sociaux de toute évidence momentanée. En ce sens, il est antynomique à tout intégrisme.

François-Joseph Z'Graggen

4 Chroniques d'Habitation
Hymne à la machine à laver (2)

Anita Frei

7 Logement social
Sicoop Péroilles, à Fribourg

Robert Curtat

10 Dossier: développement durable

Palais de l'équilibre

Robert Curtat

Attention intox!

Marcos Weil

Naissance et destin d'un oxymore

Fabienne Girardin

L'agenda 21

Marie Fauconnet

Genève Sud durable

Vincent Kaufmann

Chauffage au bois

Robert Curtat

22 Architecture
Villa à Begnins

Les architectes

24 Cadre de vie
Promenade Toblerone

Robert Curtat

26 Mouvement coopératif
J.-F. Thonney,
président de la SCHL

Robert Curtat

27 ASH
Message de et à R. Gay
Assemblée générale

En couverture:

Eoliennes: énergie renouvelable
ou forêt d'appareils?

AROM, dessin original, 2000

HABITATION

T I O N

revue bimestrielle romande

ISSN 0017-6419

Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

Secrétariat de rédaction
Martine Stadelmann Beuret

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, arch. EPFL-SIA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre, F. Girardin

Architectes
A. Frei, B. Marchand, N. Pham, C.-A. Meyer,
R. Willomet, O. Wagnières, M. Weil, F. Wenger

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Préresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux